



Vallée de la Loire entre Imphy et Decize

Directive Habitats, Faune, Flore

Numéro européen : FR2600966

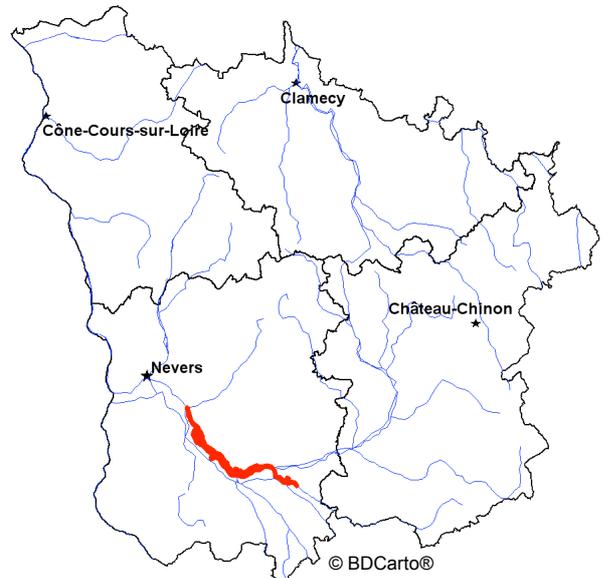
Numéro régional : 11

Département : Nièvre

Arrondissement : Nevers

Communes : Avril-sur-Loire, Béard, Chevenon, Decize, Druy-Parigny, Fleury-sur-Loire, Imphy, Luthenay-Uxeloup, Saint-Léger-des-Vignes, Saint-Ouen-sur-Loire, Sougy-sur-Loire

Surface : 1853 hectares



Dans le sud-ouest du département de la Nièvre, le site Natura 2000 « Vallée de la Loire entre Imphy et Decize » porte principalement sur le lit mineur de la Loire, sur un linéaire d'environ 25 kilomètres en amont de l'agglomération de Nevers.

Appartenant à la Loire nivernaise, ce secteur correspond à une vaste plaine alluvionnaire.

Le patrimoine naturel d'intérêt européen



La Loire et son lit mineur : La Loire est un fleuve puissant avec une forte dynamique façonnant une multitude d'habitats naturels possédant un grand intérêt écologique. Les eaux libres, grèves, bancs d'alluvions sableuses ou graveleuses, permettent le développement d'une végétation spécifique, adaptée à la sécheresse temporaire et à la submersion et constituent un lieu de vie et de reproduction important

pour plusieurs espèces de libellules, dont le Gomphe serpent.

Les régimes très contrastés et la topographie des fonds offrent une diversité de micro-habitats propices à de nombreux poissons, dont 2 espèces de lamproies, la Grande Alose et le Saumon atlantique.

La Loire constitue aussi un couloir de migration important.



Les milieux aquatiques du lit majeur : Ils sont principalement représentés par les boires, anciens bras de la Loire créés par la dynamique fluviale et connectés au lit mineur lors des crues. Caractérisés par des eaux stagnantes, ces milieux aquatiques sont favorables au développement d'une végétation aquatique spécifique et à la présence de nombreuses espèces animales, dont la Cordulie à corps fin, libellule assez rare en Bourgogne.



Les prairies inondables : Implantées sur des sols sableux bien drainés, les prairies inondables occupent la majeure partie du lit majeur. Elles sont entretenues par le biais d'activités agricoles (fauche et pâturage) et fonctionnent au rythme du fleuve et de ses crues. Verdoyantes au printemps, elles sont desséchées et jaunies en fin d'été. Ainsi, certaines espèces végétales caractéristiques des milieux secs côtoient ici des plantes de milieux humides.



Les pelouses et landes sèches : Développées sur les alluvions du lit mineur principalement, les pelouses présentent un gazon ras de plantes très spécifiques, dont le Corynéphore blanchâtre. Sur les secteurs de la Loire où la dynamique fluviale est moins marquée, le développement de sous-arbrisseaux tel le Genêt purgatif leur confère un aspect de lande sèche.

La portion de Loire comprise en Imphy et Decize renferme d'intéressants cortèges de pelouses et de landes sèches ligériennes.



Les forêts inondables : A bois dur, dans le lit majeur, ou à bois tendre, dans les fonds humides, les boisements alluviaux de la Loire contribuent à lutter contre l'érosion des berges et jouent un rôle important dans l'épuration des eaux de la nappe phréatique en assimilant les nitrates.

Les forêts alluviales concourent aussi, à la valeur faunistique du site. Elles procurent nourriture à une faune variée, dont le Petit Rhinolophe, le Murin à oreilles échancrées et le Castor d'Europe qui se nourrit des feuilles, des tiges et de l'écorce des bois tendres, principalement les saules.

Les enjeux sur le site



Au vue des milieux variés et de grande richesse écologique formés au gré de la Loire, la dynamique fluviale apparaît comme le principal enjeu du site Natura 2000.

Certaines actions anthropiques susceptibles de déséquilibrer cette dynamique, notamment les extractions massives de granulats, comme celles réalisées au cours du XX^{ème} siècle, et l'implantation d'ouvrages dans le lit mineur, sont à l'origine de la régression d'habitats naturels (îles, grèves...).

⇒ Maintenir les habitats naturels dynamiques en préservant le régime hydraulique de la Loire.



La présence de milieux aquatiques de bonne qualité, fortement dépendante des variations de la nappe alluviale et des activités agricoles s'exerçant à leur proximité, est aussi un des enjeux principaux.

❖ Une forte baisse du niveau de la nappe, causant la déconnexion des boires et l'assèchement des mares, signifierait la fermeture progressive et la disparition des milieux aquatiques via le développement de la végétation arbustive.

Les espèces invasives, telle la Jussie, contribuent à la fermeture des milieux aquatiques.

⇒ Maintenir les milieux aquatiques en préservant le niveau d'eau de la nappe alluviale et en contenant le développement des ligneux et des espèces invasives.



Le maintien des prairies inondables à fort enjeu patrimonial est lié aux pratiques agricoles.

❖ L'évolution de l'occupation des sols et des activités agricoles, se traduisant par la conversion de prairies en cultures, l'intensification des pratiques ou la suppression des éléments bocagers (haies, bosquets,...) constitue une menace sérieuse pour les milieux prairiaux et les espèces qui les utilisent.

⇒ Maintenir ou reprendre une activité agricole menée de façon extensive.

❖ Fonctionnant au rythme des crues, les prairies inondables sont particulièrement sensibles à tout aménagement de la Loire susceptible de modifier les conditions d'inondabilité de la vallée.

⇒ Préserver les conditions d'inondabilité de la vallée.



Les pelouses, soumises à des menaces à la fois naturelles et anthropiques et occupant des surfaces réduites, apparaissent comme un enjeu prioritaire.

❖ Suite à l'abandon des pratiques agropastorales extensives, les pelouses et leurs faciès embuissonnés évoluent de façon rapide vers un stade boisé, entraînant ainsi la disparition des espèces végétales pionnières de pleine lumière et des espèces animales associées.

⇒ Restaurer les pelouses fortement embroussaillées et maintenir ou reprendre une activité agricole extensive.



Les forêts alluviales inondables, excessivement rares à l'échelle régionale et nationale et propices à de nombreuses espèces, constituent un enjeu important. Dépendantes des inondations régulières, elles sont en constante régression.

❖ La diminution de la dynamique fluviale, entraînant un éloignement de la nappe d'eau, contribue au remplacement des forêts à bois tendre par des forêts à bois dur, n'ayant plus les mêmes caractéristiques en terme d'espèces et de période d'inondation.

⇒ Préserver le régime hydrique de la Loire et le niveau de la nappe alluviale.

⇒ Préserver les boisements alluviaux et maintenir l'hétérogénéité des peuplements.